



Demande de certificat de sélection

Requérant principal – Époux ou conjoint de fait

INSTRUCTIONS

Comment remplir le formulaire

Répondez avec précision à toutes les questions. Si vous manquez d'espace, complétez votre réponse sur une feuille séparée en y inscrivant le numéro de la section du formulaire à laquelle vous désirez faire référence.

Qui doit remplir le présent formulaire

Le requérant principal et, s'il y a lieu, l'époux ou le conjoint de fait qui l'accompagne au Québec qui soumettent une demande dans une des sous-catégories suivantes (définitions à la page 2) :

- travailleur qualifié;
- travailleur autonome ou entrepreneur;
- ressortissant étranger en situation particulière de détresse, au sens de l'article 18c du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers : cette sous-catégorie n'inclut pas les réfugiés, les personnes en situation semblable et les personnes à protéger.

L'enfant à charge qui vous accompagne et qui a 22 ans ou plus, ou qui est marié ou conjoint de fait, doit remplir le formulaire *Demande de certificat de sélection – Enfant à charge qui est âgé de 22 ans ou plus ou qui est marié ou conjoint de fait* (voir définition à la page 2). L'enfant qui n'est pas à charge doit remplir le présent formulaire à titre de requérant principal.

Annexes, pièces justificatives et lieu du dépôt de la demande

Vous devez remplir et joindre à votre présente demande de certificat de sélection les pièces suivantes :

- Le Contrat relatif à la capacité d'autonomie financière (A-0522-OF) que vous trouverez à l'adresse suivante : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/formulaires/formulaire-titre/caf.html;
- L'attestation de résultat d'un test ou d'un diplôme, reconnu par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), confirmant vos compétences linguistiques en français et en anglais (candidats travailleurs qualifiés seulement). Voir ici-bas les informations relatives sur ce sujet ou consultez l'adresse suivante : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/competenceslinguistiques
- Le formulaire Procuration – Mandat de représentation (A-0525-AF) si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, que vous trouverez à l'adresse suivante : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/formulaires/formulaire-titre/procuration-mandat.html. Voir ici-bas les informations relatives aux recours aux services d'une personne rémunérée.

Vous devez transmettre ce formulaire avec les annexes et les pièces justificatives requises au bureau d'immigration responsable des dossiers provenant de votre pays. Outre les documents cités plus haut, examinez attentivement la liste des documents à joindre à votre demande de certificat de sélection selon votre pays de résidence à l'adresse www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/biq, si vous déposez une demande dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés, ou à l'adresse www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/formulaires/index.html, si vous déposez une demande dans la sous-catégorie des travailleurs autonomes ou des entrepreneurs.

Pour plus de renseignements sur l'immigration au Québec, consultez le site Internet du Ministère au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca. Pour accéder aux pages du bureau qui couvre votre pays de résidence, sélectionnez votre pays dans le site Internet du Ministère.

Païement des droits

Vous devez payer les droits exigibles au moment de la présentation de votre demande, sinon le dossier vous sera retourné. Divers modes de paiement sont acceptés par le Ministère. **Ils varient également selon votre pays de résidence.** Pour obtenir l'information à ce sujet, sélectionnez votre pays à partir du menu déroulant que vous trouverez à la page suivante : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/demande-immigration-general/couts-projet/frais-paiement.html.

Questions 8 et 8.1 : Études

- Indiquez le titre du diplôme ou, à défaut, celui de l'attestation de la dernière année scolaire réussie. Si vous poursuivez au Québec des études sanctionnées par un diplôme délivré par un établissement québécois légalement autorisé, indiquez le titre du diplôme visé et la date prévue de la fin de ces études.
- Indiquez si l'un ou plusieurs des diplômes mentionnés fait l'objet d'un des choix présentés à la section 8.1. Pour plus d'information sur les arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM), consultez le site suivant : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/biq/paris/entente-france-quebec/index.html.

Question 9 : Expériences de travail

Indiquez les expériences de travail acquises à temps plein ou à temps partiel dans des emplois rémunérés au cours des cinq dernières années, y compris le service militaire et les programmes d'échange jeunesse (ex.: PVT). Incluez les stages de travail effectués à temps plein ou à temps partiel en cours d'apprentissage, de formation ou de spécialisation sanctionnés par un diplôme, qu'ils soient rémunérés ou non, au cours des cinq dernières années.

Question 11 : Compétences linguistiques en français et en anglais

Pour l'évaluation de vos compétences linguistiques en français (requérant principal et conjoint) et en anglais (requérant principal seulement), joignez à votre demande une attestation de résultat d'un test ou d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Consultez les informations relatives à ce sujet à l'adresse suivante : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/competenceslinguistiques.

Les originaux des attestations de résultats doivent être joints à la présente demande. Les résultats ne doivent pas dater de plus de deux ans à la date de la présentation de la demande. **Si vous ne soumettez pas de tests, vous devez l'indiquer en cochant la case prévue à cet effet.** Les points aux connaissances linguistiques sont octroyés uniquement en fonction des scores confirmés sur les attestations de résultats et diplômes reconnus.

- Pour les compétences linguistiques **en français**, les tests et diplômes reconnus par le Ministère sont les suivants : le Test de connaissance du français pour le Québec (TCFQ), le Test de connaissance de français (TCF), le Diplôme d'études en langue française (DELFF), le Diplôme approfondi de langue française (DALF) – tous du Centre international d'études pédagogiques – ou le Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFaQ) et le Test d'évaluation du français (TEF) – de la de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Si vous choisissez le TCF ou le TEF, vous devez joindre à la fois les résultats de l'épreuve obligatoire et ceux de l'épreuve facultative (compréhension et expression orale).
- Pour les compétences linguistiques **en anglais**, vous devez nous transmettre le résultat d'un test du International English Language Testing System (IELTS).

Pour connaître les centres qui offrent ces tests, consultez les adresses suivantes :

- Tests TCFQ, TCF, DELF et DALF : www.ciep.fr/tcf_quebec/index.php et www.ciep.fr/delfdalf/annuaire_centres.php
- Tests TEFaQ et TEF : www.fda.cciip.fr/tef/tefaq
- Test IELTS : www.ielts.org

Question 18 : Évaluation préliminaire d'immigration (ÉPI)

L'Évaluation préliminaire d'immigration vous permet d'obtenir en ligne une évaluation sommaire gratuite de vos chances d'être sélectionné par le Québec. Elle ne conduit cependant **pas à une décision formelle**, mais vous permet d'obtenir un avis - positif ou négatif - sur votre candidature. Vous pouvez effectuer cette évaluation à partir de la page suivante : www.form.services.micc.gouv.qc.ca/epi/index.jsp?languageCode=fr.

Question 19 : Recours aux services d'une personne rémunérée

Les formulaires et les instructions ont été conçus de manière à permettre aux personnes désireuses d'immigrer au Québec de remplir les formulaires sans aide. Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux services d'une personne rémunérée pour entreprendre vos démarches.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles n'accorde aucun traitement prioritaire ou particulier au dossier d'un candidat qui retient les services d'une personne rémunérée. Tous les dossiers de candidature sont traités de la même façon.

Si vous décidez de retenir les services d'une personne rémunérée, vous devez savoir que pour mieux protéger les candidats contre les pratiques douteuses ou illégales, le Ministère ne traite qu'avec :

- les membres en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec;
- les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par ces derniers;
- les consultants en immigration reconnus par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et inscrits au **Registre québécois des consultants en immigration**.

Pour savoir si un consultant en immigration est reconnu par le Ministère, consultez le registre à l'adresse suivante : www.micc.gouv.qc.ca/consultant.

Si vous avez recours aux services d'un consultant en immigration pour vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de cette demande, vous devez en aviser le Ministère et identifier cette personne. **N'oubliez pas de fournir votre adresse de résidence personnelle (incluant votre numéro de téléphone et votre adresse courriel) en plus de celle de la personne qui vous conseille, vous assiste ou vous représente.**

Procuration : Si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, vous devez transmettre au bureau responsable du traitement de votre demande une procuration originale signée par vous et par cette personne.

Valeurs communes de la société québécoise

Le Québec accueille des personnes immigrantes avec leur savoir-faire, leurs compétences, leur langue, leur culture et leur religion. Le Québec offre des services à ces personnes pour faciliter leur intégration et leur pleine participation à la société québécoise. S'intégrer à la société québécoise, c'est être prêt à connaître et à respecter ses valeurs communes. Pour obtenir toute information relative aux valeurs communes de la société québécoise, consultez l'adresse suivante : www.valeurscommunesduquebec.gouv.qc.ca.

Section photos

Le requérant principal doit joindre sa photo de même que celles de son époux ou conjoint de fait et de ses enfants à charge qui l'accompagnent. Lorsque l'époux ou conjoint de fait remplit un formulaire, il n'y joint que sa photo.

Signatures

Il est très important de signer ce formulaire aux endroits indiqués, sinon le dossier vous sera retourné.

- Valeurs communes de la société québécoise : la section « Valeurs communes de la société québécoise », à la page 6, doit être signée par le requérant et par tout enfant à charge de 18 ans ou plus qui l'accompagne;
- Déclaration : la section Déclaration, à la page 7, doit être signée par le requérant principal et, s'il y a lieu, par son époux ou conjoint de fait qui l'accompagne;
- Déclaration des époux ou conjoints de fait : les candidats mariés ou les conjoints de fait doivent remplir cette annexe à la fin du formulaire. Cette déclaration doit être signée par le requérant principal et son époux ou conjoint de fait qui l'accompagne si le requérant principal est présentement marié ou a un conjoint de fait.

DÉFINITIONS

Membre de la famille

Il s'agit :

- de l'époux ou du conjoint de fait âgé d'au moins 16 ans;
- de l'enfant à charge et, le cas échéant, de l'enfant à charge issu de cet enfant.

Époux

Personne mariée âgée d'au moins 16 ans :

- qui n'était pas, au moment du mariage, l'époux d'une autre personne;
- qui n'est pas conjoint de fait d'une autre personne, alors qu'elle vit séparée de son époux depuis au moins un an.

Conjoint de fait

Personne âgée d'au moins 16 ans :

- qui vit maritalement depuis au moins un an avec une personne de sexe différent ou de même sexe âgée d'au moins 16 ans; ou
- qui a une relation maritale depuis au moins un an avec cette personne mais qui, étant persécutée ou faisant l'objet de contrôle pénal, ne peut vivre avec elle.

Enfant à charge

Enfant biologique de l'un ou l'autre de ses parents et qui n'a pas été adopté par une personne autre que l'époux ou le conjoint de fait de l'un de ses parents; ou enfant adopté de l'un ou l'autre de ses parents.

Cet enfant est dans l'une des situations suivantes :

- il a moins de 22 ans et il n'est ni marié (il est célibataire, veuf ou divorcé) ni conjoint de fait; ou
- il n'a pas cessé de dépendre pour l'essentiel du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents et
 - est âgé de 22 ans ou plus, est aux études à temps plein* et n'est ni marié ni conjoint de fait; ou
 - s'est marié ou est devenu conjoint de fait avant l'âge de 22 ans et est aux études à temps plein*; ou
 - est âgé de 22 ans ou plus et, au moins depuis la date où il a eu 22 ans, est incapable de subvenir à ses besoins en raison d'une incapacité physique ou mentale.

L'enfant d'un enfant à charge est inclus dans cette définition.

* Pour être considéré comme étudiant à temps plein, l'enfant doit être inscrit de façon continue dans un établissement d'enseignement post-secondaire agréé par les autorités gouvernementales compétentes, s'y présenter et y suivre activement à temps plein et sans interruption, au moins depuis la date où il a eu 22 ans ou depuis la date où il s'est marié ou est devenu conjoint de fait, des cours de formation générale, théorique ou professionnelle.

Travailleur qualifié

Ressortissant étranger venant s'établir au Québec pour occuper un emploi qu'il est vraisemblablement en mesure d'occuper.

Entrepreneur

Ressortissant étranger qui :

- vient au Québec pour y créer ou acquérir une entreprise agricole, commerciale ou industrielle avec le contrôle, seul ou avec son époux ou conjoint de fait qui l'accompagne, d'au moins 25 % des capitaux propres, ce pourcentage devant valoir au moins 100 000 \$ CA. Il devra participer activement à sa gestion et aux activités quotidiennes, et, dans le cas de l'entreprise commerciale ou industrielle, employer de façon permanente et pour un minimum de 30 heures par semaine au moins un résident du Québec autre que lui-même et les membres de sa famille qui l'accompagnent;
- dispose d'un avoir net minimal de 300 000 \$ CA, obtenu licitement avec, le cas échéant, son époux ou conjoint de fait qui l'accompagne;
- a une expérience d'au moins deux ans dans l'exploitation d'une entreprise dont il contrôle, seul ou avec son époux ou conjoint de fait qui l'accompagne, au moins 25 % des capitaux propres.

Travailleur autonome

Ressortissant étranger qui :

- vient au Québec pour créer son emploi par l'exercice d'une profession définie dans la Classification nationale des professions;
- dispose d'un avoir net minimal de 100 000 \$ CA, obtenu licitement avec, le cas échéant, son époux ou conjoint de fait qui l'accompagne;
- a acquis une expérience professionnelle d'au moins deux ans à son compte dans la profession ou le métier qu'il entend exercer au Québec.

5. Nom et adresse de vos enfants à charge qui vous accompagnent (si elle est différente de votre adresse de résidence)

Nom	Adresse	Pays	Téléphone

6. Avez-vous déjà présenté :

une demande de séjour temporaire au Canada? Non Oui Province _____ Date _____
 Acceptée Refusée En attente d'une décision

une demande d'immigration permanente pour le Québec? Non Oui Acceptée Refusée En attente d'une décision
 Dans quel programme?
 Programme régulier PEQ Autre _____

une demande d'immigration permanente pour le Canada (sauf Québec)? Non Oui Province _____ Date _____
 Acceptée Refusée En attente d'une décision

une demande d'asile au Canada? Non Oui Province _____ Date _____
 Acceptée Refusée En attente d'une décision

7. Indiquez les endroits où vous avez résidé au cours des dix dernières années (au besoin, utilisez une feuille supplémentaire)

Durée				Ville (numéro et rue)	Province / Région	Pays
De Année	Mois	À Année	Mois			

8. Études, sauf primaires (en commençant par le diplôme le plus récent)

	De		À		Nom de l'établissement / Pays	Titre du diplôme obtenu (voir les instructions sur la partie détachable)
	Année	Mois	Année	Mois		
1						
2						
3						
4						
5						
6						

	Année d'obtention du diplôme	Spécialisation	Principale langue d'enseignement
1			
2			
3			
4			
5			
6			

8.1 Est-ce que l'un ou plusieurs des diplômes inscrits à la question 8 sont des diplômes du Québec ou l'équivalent et font partie des choix suivants :

- Diplôme du Québec
- Diplôme canadien
- Diplôme ou formation reconnu équivalent par un organisme québécois de règlement (sauf diplômés de médecine)
- Diplôme étranger faisant l'objet d'un arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM)

- Autre _____

9. Emploi(s) au cours des cinq dernières années, y compris le service militaire (en commençant par le plus récent; au besoin, utilisez une feuille supplémentaire) (voir les instructions sur la partie détachable)

Expé- rience	De			À			Nom de l'entreprise y compris la vôtre, et pays où elle est située (écrivez le nom complet, n'utilisez pas d'abréviation)
	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	
1							
2							
3							
4							
5							
6							

Expe- rience	Titre de l'emploi	Heures travaillées par semaine	Principale langue de travail
1			
2			
3			
4			
5			
6			

9.1 Principales tâches accomplies dans le cadre de vos fonctions (en commençant par l'emploi le plus récent; au besoin, utilisez une feuille supplémentaire)

Expé- rience	Titre de l'emploi	Principales tâches accomplies dans le cadre de vos fonctions
1		— — —
2		— — —
3		— — —
4		— — —

10. Séjour au Québec au cours des dix dernières années

- À des fins d'études à temps plein
- À des fins de travail à temps plein, y compris les programmes d'échange jeunesse (ex.: PVT)
- Pour affaires
- Pour un autre motif (précisez) _____

De			À			De			À		
Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour

11. Compétences linguistiques (voir les instructions sur la partie détachable)

Preuve de compétences en français déposé avec votre demande :

- Nom du test :
 TCFQ TCF TEFaQ TEF DELF DALF
- Résultats confirmés (score) :
 Compréhension orale : _____ niveau : débutant (A1, A2) intermédiaire (B1, B2) avancé (C1, C2)
 Expression orale : _____ niveau : débutant (A1, A2) intermédiaire (B1, B2) avancé (C1, C2)

• Date de passation : _____ Centre agréé : _____
jour / mois / année ville / pays

- Je ne soumetts pas d'attestation de résultats pour mes compétences linguistiques en français

Résultat du test d'anglais IELTS déposé avec votre demande (requérant principal seulement) :

- Résultats confirmés (score) :
 Compréhension orale : _____ niveau : débutant intermédiaire avancé
 Expression orale : _____ niveau : débutant intermédiaire avancé

• Date de passation : _____ Centre agréé : _____
jour / mois / année ville / pays

- Je ne soumetts pas d'attestation de résultats pour mes compétences linguistiques en anglais

12. Famille au Québec (résidents permanents ou citoyens canadiens domiciliés au Québec)

Lien de parenté	Nom, prénom	Adresse complète	N° de téléphone

13. Dans quelle ville ou région du Québec désirez-vous vous établir?

14. Principale profession envisagée au Québec :

Cette profession est-elle reliée ou apparentée à (cochez, le cas échéant, une ou les deux réponses) :

- votre domaine d'étude votre expérience professionnelle

15. Avez-vous une offre d'emploi au Québec? Oui Non **Si oui, est-ce que votre employeur a déposé une demande officielle de validation pour cette offre d'emploi à votre intention auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles? Oui Non**

Si oui, précisez le titre de l'emploi, le nom et l'adresse complète de l'employeur : _____

16. Êtes-vous actuellement aux études en emploi sans emploi autre (précisez) _____

17. Comment avez-vous été informé sur l'immigration au Québec? (cochez une ou plusieurs réponses)

Parents ou amis Milieu scolaire Avocat ou consultant en immigration Reportage
Séance d'information du Association professionnelle Ambassade ou gouvernement du Canada Publicité
gouvernement du Québec Site internet, blog ou groupe de discussion Employeurs du Québec Montréal International

18. Avez-vous complété une Évaluation préliminaire d'immigration (ÉPI) avant de remplir cette DCS?

Oui Non

19. Personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente dans le cadre de votre demande

Avez-vous, dans le cadre de la présente demande, recours à une personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente? Oui Non

Si oui, s'agit-il :

- d'un avocat membre du Barreau du Québec? Oui Non
- d'un notaire membre de la Chambre des notaires du Québec? Oui Non
- d'une personne titulaire d'une autorisation spéciale délivrée
par le Barreau du Québec ou la Chambre des notaires du Québec? Oui Non
- d'un consultant en immigration? Oui Non
- d'une autre personne rémunérée? Oui Non

S'il s'agit d'un **consultant en immigration ou d'une autre personne rémunérée**, indiquez :

Nom Prénom

Numéro d'inscription (tel qu'il apparaît au Registre québécois des consultants en immigration)

Pour connaître le numéro d'inscription du consultant, voir le registre à l'adresse suivante : www.micc.gouv.qc.ca/consultant

Photos

Joignez ici une photo format passeport de vous-même et des membres de votre famille qui vous accompagnent (votre époux ou conjoint de fait, vos enfants à charge, les enfants à charge de votre époux ou conjoint de fait et les enfants à charge issus de ces enfants).

DÉCLARATION SUR LES VALEURS COMMUNES DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Le Québec est une société pluraliste qui accueille des personnes immigrantes venues des quatre coins du monde avec leur savoir-faire, leurs compétences, leur langue, leur culture et leur religion.

Le Québec offre des services aux personnes immigrantes pour faciliter leur intégration et leur participation pleine et entière à la société québécoise afin de relever les défis d'une société moderne tels que la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde. En retour, les personnes immigrantes doivent s'adapter à leur milieu de vie.

Tous les Québécois, qu'ils soient natifs ou immigrés, ont des droits et responsabilités et peuvent choisir librement leur style de vie, leurs opinions ou leur religion; cependant tous doivent respecter toutes les lois quelles que soient leurs convictions.

L'État québécois et ses institutions sont laïques : les pouvoirs politiques et religieux sont séparés.

Tous les Québécois jouissent des droits et libertés reconnus par la *Charte des droits et libertés de la personne* et d'autres lois et ont la responsabilité de respecter les valeurs qui y sont énoncées.

VALEURS COMMUNES

Les principales valeurs énoncées dans cette charte qui fondent la société québécoise sont les suivantes :

- Le Québec est une société libre et démocratique.
- Les pouvoirs politiques et religieux au Québec sont séparés.
- Le Québec est une société pluraliste.
- La société québécoise est basée sur la primauté du droit.
- Les femmes et les hommes ont les mêmes droits.
- L'exercice des droits et libertés de la personne doit se faire dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général.

La société québécoise est aussi régie par la *Charte de la langue française* qui fait du français la langue officielle du Québec.

En conséquence, le français est la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

DÉCLARATION

COMPRENANT la portée et la signification de ce qui précède

et

ACCEPTANT de respecter les valeurs communes de la société québécoise,

JE DÉCLARE vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect de ses valeurs communes

et vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas déjà.

Signature du requérant ou signature de l'époux ou du conjoint de fait

Date

Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

Date

Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

Date

Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

Date

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande de certificat de sélection et à l'application de la *Loi sur l'immigration au Québec*, du *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*, du *Règlement sur les consultants en immigration* et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le ministre à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels **sans consentement** si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Si ce bureau n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, situé à l'adresse suivante : Édifice Gerald-Godin, 360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (Québec), H2Y 2E9.

Déclaration

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, les documents annexés sont complets et exacts et que j'aviserai le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles de tout changement aux réponses indiquées dans ce formulaire dans les trente (30) jours suivant ce changement.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section précédente.

Je reconnais également être informé que:

- je pourrais avoir des difficultés à obtenir au Québec un emploi correspondant à ma formation ou à mon expérience et que, tenant compte des délais prévisibles jusqu'à mon arrivée au Québec, la situation du marché du travail pourrait s'être modifiée;
- il est de la responsabilité du requérant principal d'assumer les charges financières liées à son établissement et, le cas échéant, à celui des membres de sa famille.

Je comprends que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut:

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis, et que si je communique au Ministère, à l'enquêteur ou au vérificateur un renseignement que je sais ou aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de certificat de sélection, je commets une infraction à la loi et je suis passible d'une amende;
- rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- refuser d'examiner une demande de certificat de sélection de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur relativement à une demande en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- annuler un certificat de sélection lorsque la demande contient une information ou un document faux ou trompeur, lorsque le certificat a été délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour sa délivrance cessent d'exister.

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Ville / Pays

Année Mois Jour

Signature _____
Requérant principal

Époux ou conjoint de fait

DÉCLARATION DES ÉPOUX

Déclaration du requérant principal

Je, soussigné _____ déclare que je suis l'époux
de _____
Prénom et nom de famille

Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non

Au moment de mon mariage avec cet époux, j'étais l'époux d'une autre personne.

J'ai un conjoint de fait et je vis séparé de mon époux depuis le _____
Année Mois Jour

En foi de quoi, j'ai signé à _____, _____
Année Mois Jour
Ville / Pays

Signature du requérant principal

Déclaration de l'époux qui accompagne le requérant principal

Je, soussigné _____ déclare que je suis l'époux
de _____
Prénom et nom de famille

Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non

Au moment de mon mariage avec cet époux, j'étais l'époux d'une autre personne.

J'ai un conjoint de fait et je vis séparé de mon époux depuis le _____
Année Mois Jour

En foi de quoi, j'ai signé à _____, _____
Année Mois Jour
Ville / Pays

Signature de l'époux qui accompagne le requérant principal

DÉCLARATION DES CONJOINTS DE FAIT

Déclaration du requérant principal

Je, soussigné _____ déclare que :
Prénom et nom de famille

Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non

Je vis maritalement et cohabite avec _____ depuis le _____
Prénom et nom de famille Année Mois Jour

Je vis maritalement avec _____ depuis le _____
Prénom et nom de famille Année Mois Jour
mais, étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne pouvons cohabiter.

En foi de quoi, j'ai signé à _____, _____
Année Mois Jour
Ville / Pays

Signature du requérant principal

Déclaration du conjoint de fait qui accompagne le requérant principal

Je, soussigné _____ déclare que :
Prénom et nom de famille

Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non

Je vis maritalement et cohabite avec _____ depuis le _____
Prénom et nom de famille Année Mois Jour

Je vis maritalement avec _____ depuis le _____
Prénom et nom de famille Année Mois Jour
mais, étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne pouvons cohabiter.

En foi de quoi, j'ai signé à _____, _____
Année Mois Jour
Ville / Pays

Signature du conjoint de fait qui accompagne le requérant principal